

Association des Amis du Muséum de Besançon - Renouvellement de convention

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : En 2002, la Ville de Besançon a signé une convention de partenariat avec l'Association des Amis du Muséum.

Ce partenariat avec le Muséum d'Histoire Naturelle a permis de développer les animations scientifiques à destination des scolaires et du grand public sur le site de la Citadelle et dans les écoles, de mettre en place des expositions itinérantes, de participer à des manifestations nationales (Semaine de la science, exposition Einstein...).

Cette convention conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction sur une durée de 3 ans est arrivée à expiration.

Afin de pérenniser ces relations, il est proposé de passer un avenant prolongeant la durée de ladite convention pour une période de 3 ans.

Les autres dispositions de la convention demeureraient inchangées.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la passation de cet avenant.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de se prononcer favorablement sur la proposition du Rapporteur et autorise M. le Maire à signer cet avenant.

Récépissé préfectoral du 23 décembre 2005.